

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines d'Alès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 2 juillet 2015 portant nomination
au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n° 91-1035 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Alès (Mines Alès), notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 15 octobre 2014 portant nomination de M. Bouad (Denis) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès;

Sur proposition du président du conseil départemental du Gard,

Arrête:

Article 1^{er}

Mme Laurent-Perrigot (Françoise), vice-présidente, conseillère départementale du canton de Quissac, est nommée membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, en remplacement de M. Bouad (Denis), pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 2 juillet 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le vice-président du Conseil général
de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,*
L. ROUSSEAU